



## ***Les philosophies du développement & Les tâches du présent***

### **Contact**

**Renato Di Ruzza**

**[renato.diruzza@univ-provence.fr](mailto:renato.diruzza@univ-provence.fr)**

**04 42 95 33 27**

**Christiane Mirtillo**

**[ergolog@univ-provence.fr](mailto:ergolog@univ-provence.fr)**

**04 42 95 33 29**



**Présentation des Journées d'études\***  
organisées par le  
**Département d'Ergologie**  
qui auront lieu les

***Vendredi 12 et Samedi 13 Mars 2010***

Université de Provence – Centre d'Aix  
Salle des Professeurs (2<sup>ème</sup> étage)

avec le soutien du  
**CEPERC-CNRS UMR 6059**

---

\* Le programme détaillé sera disponible en janvier 2010.

# **Les philosophies du développement & Les tâches du présent**

L'échec patent des diverses stratégies de développement mises en place au cours de la seconde moitié du siècle dernier (des tentatives d'industrialisation aux plans d'ajustement structurel), tout comme l'accroissement des inégalités au niveau mondial, l'apparition de « mastodontes » émergents accompagnant l'enfoncement dans la misère de la population de certaines zones du continent africain, ou la prise de conscience que les risques environnementaux mettent en jeu l'avenir de la planète, ont redonné une vigueur certaine au débat sur le développement. Sont apparues les thèses sur le « développement soutenable », sur le « développement humain », sur la « décroissance », etc., qui illustrent, chacune à leur manière, les interrogations actuelles sur cette question et qui constituent autant de « tâches du présent ».

En organisant ces Journées d'études, le Département d'Ergologie voudrait contribuer à cet ensemble de réflexions en soumettant à la discussion une hypothèse de base qui peut s'énoncer sous forme interrogative : **est-il possible, pertinent, et efficace, de penser le développement « du point de vue de l'activité de travail » ?**

Il s'agit à notre sens d'une question dont les aspects philosophiques voire épistémologiques sont essentiels. Il ne s'agit pas de prétendre fournir une énième théorie du développement, ni de faire croire que des stratégies simples peuvent être imaginées et mises en œuvre ; mais de **défendre une idée fondamentale, qui devrait valoir pour toutes les théories et toutes les stratégies : aucun développement n'est concevable, au sens fort du terme, c'est-à-dire pensable, conceptualisable, et réalisable, sans y associer les protagonistes des activités de travail qui sont concernés.**

Après une séance introductive qui aura pour objectif de montrer **la transversalité, la polysémie et les implications axiologiques de la notion de développement** tant dans l'histoire des sciences que lors de son utilisation dans le champ économique et social, trois voies d'entrée sont proposées.

La première a pour objectif de faire ressortir **la pluralité du sens accordé au travail dans différentes zones dites « non développées »**. Parce qu'il est d'abord « usage de soi », le travail est une activité au cours de laquelle, voire au sein de laquelle, se nouent des débats de normes multiples. Or, il paraît évident que les normes en débat ne sont pas identiques d'une zone à l'autre, ce qui est certainement l'une des causes du non développement dès lors que l'« usage de soi par d'autres » a conduit à surimposer un ou des systèmes de normes en exterritorialité. La prise de conscience et l'étude de cette pluralité sont les premières exigences à remplir dans la quête d'une reconceptualisation du développement.

La deuxième voie d'entrée concerne **l'exigence de la reconnaissance du travail dans tout processus de développement**. De nombreuses expériences historiques nous le montrent, en commençant par la manière dont les systèmes de normes (issus principalement de la chrétienté et de la ruralité) et les savoirs des travailleurs ont été utilisés pour mettre les individus au travail lors de l'industrialisation des pays occidentaux. En même temps, c'est pour avoir nié ces valeurs liées au travail, parfois explicitement et brutalement, que des zones entières de la planète se sont appauvries (relativement et absolument) et ont connu des destructurations durables.

La troisième voie d'entrée concerne le « comment ». **Comment en effet « reconnaître le travail » dans les zones « non développées », avec les problèmes de langue et de langage, de diversité des formes sociales plus ou moins locales, d'éloignement culturel et géographique, etc. ?** La posture ergologique qui se propose cet objectif (dispositifs dynamiques à trois pôles) n'est déjà pas simple dans des sociétés bien structurées, encadrées par des normes écrites et explicites (Universités, entreprises, services, associations, organisations syndicales, sociales...), où il y a pourtant des lieux socialement assez pertinents pour développer une telle posture. La démarche a fortiori devient plus compliquée quand les préoccupations d'intervention conformes à cette posture sortent de ce type de cadre social. Le problème d'identification des entités sociales propres à être le creuset de cette « reconnaissance du travail » a encore moins de réponse simple. Le Réseau Ergologie, Travail, Développement a tout juste commencé à y réfléchir, et cette troisième voie permettrait la poursuite de cette réflexion.

